

Conseil d'administration du SDIS

Clermont Ferrand le 18 décembre 2015

Monsieur le Président,

Ce conseil d'administration se tient avec en toile de fond la mobilisation des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme.

Ce mouvement est motivé par plusieurs revendications dont celle relative aux effectifs.

Un engagement ferme avait été validé par un protocole d'accord signé de part et d'autre. Ce protocole comportait notamment l'embauche de 42 pompiers professionnels sur 3 années (2014, 2015, 2016).

Selon mes informations, le malaise serait aussi dû à une mauvaise gestion des moyens en place.

Il y aurait un profond mécontentement pour ne pas dire un « ras le bol » qui se traduit par des cadres dans l'action ce qui dénote d'un profond malaise.

Voilà pour le constat.

Dans l'organisation des secours, la place des pompiers professionnels est prépondérante, y compris pour favoriser une implication optimum des pompiers volontaires.

Il n'y a pas lieu d'opposer ces deux catégories de pompiers et pourtant les orientations politiques actuelles visent à réduire le nombre de pompiers professionnels en instrumentalisant les pompiers volontaires.

Nous venons de vivre 3 jours de session et je suis conscient des difficultés financières que subissent les collectivités locales.

J'ai voté le budget du SDIS en augmentation de 1,5% car il peut faire face globalement aux besoins.

Certains pompiers rapportent que le budget du SDIS peut permettre de gérer la situation à condition, je dis bien à condition, que l'organisation et la gestion des moyens soit revue.

Il faut de la transparence et ne pas avoir une gestion d'intérêts.

Les sapeurs-pompiers ont des propositions travaillées et cohérentes afin d'assurer un service public de haut niveau sur tout le Puy-de-Dôme dans le cadre d'un budget maîtrisé et viable.

Qu'est-ce qui vous gêne à rediscuter le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques avec pour objectif la qualité des secours ?

Qu'est-ce qui vous gêne à examiner collectivement l'implantation des centres de secours ?

Qu'est-ce qui vous gêne à étudier qu'elles sont les possibilités de réorganisation pour mettre plus de personnel dans les casernes est ainsi pour mieux répondre à la protection des biens, des personnes et de l'environnement ?

Continuer à faire la sourde oreille, mépriser les salariés, comme nous en avons été les témoins au cours de la dernière session, ne peut qu'alimenter le mouvement de révolte qui ébranle actuellement le Conseil Départemental.

Les sapeurs-pompiers sont eux-aussi conscients des difficultés, arrêtons de les prendre pour des nantis ou des archaïques arque-boutés sur leurs acquis.

Je pense que certains auraient tort de caricaturer ce mouvement en grève corporatiste car ce sont le secours à la personne et la santé de nos concitoyens qui sont en jeu.

Ayons tous comme seul objectif, la protection des personnes, des biens et de l'environnement, l'intérêt général qui guide réellement l'action des sapeurs-pompiers.

Jacky GRAND
Conseiller départemental